

## **NOTE AUX PARENTS DES ELEVES ADMIS AU COLLEGE**

### **Inscriptions en 1<sup>ère</sup> Année du collège pour Septembre 2023**

*Nous vous informons que les inscriptions en 1<sup>ère</sup> Année du collège pour la rentrée de septembre 2023 se feront du :*

**Lundi 20 Mars au Vendredi 24 Mars 2023**

*Pour confirmer l'inscription de votre enfant pour l'année prochaine, il vous est demandé de vous présenter à l'économat durant cette période avec :*

*-La fiche de renseignement de votre enfant. Veuillez la lire avec attention et la compléter si nécessaire ou y porter au stylo rouge toutes les modifications utiles*

**NB : la rubrique « courriel » de la fiche de renseignements doit obligatoirement être remplie pour les deux parents.**

*- la feuille d'engagement complétée et signée.*

*-Le montant de l'inscription et le 1<sup>er</sup> mois de scolarité **(3550 dirhams)**. **Ces frais ne seront en aucun cas remboursés en cas de désistement.***

*Les frais annuels de scolarité pour 2023/2024 s'élèvent à 18500,00 dirhams pour collège. (Voir règlement financier sur le site de l'établissement).*

**Rappel important : nous vous rappelons que votre enfant sera définitivement inscrit à la condition que tous les frais de scolarité de l'année en cours soient réglés.**

**A partir du 28 Mars, les élèves non-inscrits seront considérés comme quittant l'établissement. Les places vacantes seront attribuées aux enfants figurant sur la liste d'attente.**

*Merci de votre collaboration et votre confiance.*

**La direction**